CARE Canada

États financiers
30 juin 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de CARE Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada (l'« organisme ») au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)

Le 7 décembre 2023

CARE Canada

État de la situation financière

Au 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	2023 $	2022 $
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 189	29 318
Débiteurs (note 4)	986	1 404
Avances sur projet (note 4)	4 883	7 644
Apports à recevoir des donateurs (note 5)	4 452	6 986
Frais payés d'avance	127	84
	56 637	45 436
Placements affectés (note 6)	245	249
Prêts à recevoir (note 9)	-	2
Immobilisations corporelles (note 7)	2 935	3 083
	59 817	48 770
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 878	7 842
Sommes à payer à l'État	3	3
Apports reportés (note 6)	44 498	34 036
Partie à court terme de la dette à long terme (note 11)	-	144
	52 379	42 025
Dette à long terme (note 11)	-	167
Apports reportés (note 6)	230	230
	52 609	42 422
Soldes de fonds		
Fonds annuel		
Non affecté	4 273	3 576
Investi en Immobilisations corporelles	2 935	2 772
	7 208	6 348
	59 817	48 770

Engagements et éventualités (note 10)

Approuvé par le conseil d'administration

_____ , administrateur _____ , administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CARE Canada

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	2023 $	2022 $
Soutien et revenus		
Campagnes de financement	8 415	5 263
Apports canadiens	49 975	50 390
Apports des membres de CARE International	1 960	1 290
Divers et revenu de placement	1 086	327
	61 436	57 270
Dépenses		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	23 929	21 610
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	6 563	8 671
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	9 605	4 994
Autonomisation économique des femmes	10 162	11 332
Autres	1 194	1 511
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	1 300	903
	52 753	49 021
Services de soutien		
Gestion et frais généraux	6 110	6 220
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	1 207	958
Affiliation à CARE International	506	549
	7 823	7 727
	60 576	56 748
Excédent des revenus sur les dépenses	860	522

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CARE Canada

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds annuel		
	Non affecté	**Investi en immobilisations corporelles**	**Total**
	$	**$**	**$**
Soldes de fonds au 30 juin 2021	3 517	2 309	5 826
Excédent des revenus sur les dépenses	522	-	522
Variation nette dans les immobilisations corporelles[1]	(463)	463	-
Soldes de fonds au 30 juin 2022	3 576	2 772	6 348
Excédent des revenus sur les dépenses	860	-	860
Variation nette dans les immobilisations corporelles[1]	(163)	163	-
Soldes de fonds au 30 juin 2023	4 273	2 935	7 208

	2023	**2022**
	$	**$**
[1]Variation nette dans les immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	123	93
Amortissement des immobilisations corporelles	(271)	(231)
Remboursement net sur dette à long terme	311	601
	163	463

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CARE Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2023

(en milliers de dollars)

	2023 $	2022 $
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	860	522
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	271	231
	1 131	753
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Diminution (augmentation) des débiteurs et des avances sur projet	3 179	(1 003)
Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs	2 534	(256)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(43)	86
Augmentation des créditeurs et charges à payer	36	485
Diminution des sommes à payer à l'État	-	(24)
Augmentation des apports reportés	10 462	573
	17 299	614
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(123)	(93)
Diminution (augmentation) des placements affectés	4	(14)
Diminution des prêts à recevoir	2	199
	(117)	92
Activités de financement		
Remboursement sur la dette à long terme	(311)	(601)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant l'exercice	16 871	105
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	29 318	29 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	46 189	29 318

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

(en milliers de dollars)

1 Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en 1977 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2014, CARE Canada a reçu un certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2 Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Méthode de présentation

Les présents états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et du bureau d'outre-mer de Cuba qui relève de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et son bureau d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Entité contrôlée

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les moins nantis dans le tiers monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles.

(en milliers de dollars)

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions auxquelles sont assujetties les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés, à des fins comptables, dans des fonds qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration.

Le fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et celles investies dans les immobilisations corporelles. Il n'y a aucun fonds affecté pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Constatation des revenus

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont engagées.

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le fonds annuel à mesure que les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

Les autres revenus de placement sont constatés comme revenus du fonds annuel lorsqu'ils sont gagnés.

Apports et dons de services

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme revenus et dépenses d'activités de programmes à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers, car une telle valeur est difficile à quantifier.

(en milliers de dollars)

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers, car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programmes et services de soutien. CARE Canada engage certaines dépenses de soutien général communes à l'administration de ses activités et de ses programmes. Ces dépenses de soutien général engagées par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes « Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information engagées par le bureau d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont attribués selon le pourcentage de temps des employés participant au soutien du programme en question et les autres charges de fonctionnement et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de débiteurs, d'avances sur projet, d'apports à recevoir des donateurs, de placements affectés, de créditeurs et charges à payer et de sommes à payer à l'État.

CARE Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements affectés, qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux autres actifs financiers et passifs financiers sont inclus ou déduits dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, CARE Canada évalue s'il existe des indications qu'un actif financier évalué au coût ou au coût amorti pourrait s'être déprécié. S'il existe des indices de dépréciation et que CARE Canada détermine qu'il y a eu un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévu des flux de trésorerie futurs, une perte de valeur est comptabilisée.

(en milliers de dollars)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie affectés et non affectés. En vertu de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimées comme suit :

Bâtiments	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 à 7 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif (ou du groupe d'actifs) excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Les pertes de valeur d'actifs à long terme ne sont pas reprises.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de chacune des transactions. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de chacune des transactions. Tout gain ou perte de change qui en résulte est comptabilisé dans l'état des résultats.

(en milliers de dollars)

3 Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- de s'assurer que suffisamment de ressources financières sont en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de l'examen du budget annuel et du plan d'affaires;
- de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs du fonds annuel comme il est décrit à la note 2;
- de maintenir la réserve non affectée du fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d'investir des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de financement assorties de restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada s'est conformée aux exigences relatives à ces apports visés par des restrictions. CARE Canada surveille son capital en examinant diverses mesures financières, notamment les flux de trésorerie et les écarts par rapport aux prévisions et aux budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformée à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

4 Débiteurs et avances sur projet

	2023 $	2022 $
Fonds général à recevoir	5 572	8 921
Sommes à remettre à l'État	297	127
	5 869	9 048

Les avances sur projet se composent des apports reportés à court terme (note 6) qui n'avaient pas été dépensés au 30 juin 2023.

(en milliers de dollars)

5 Apports à recevoir des donateurs

	2023 $	2022 $
Apports à recevoir des donateurs	4 452	6 986
Provision pour créances douteuses	-	-
	4 452	6 986

6 Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe destinés à financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	2023 $	2022 $
Solde au début de l'exercice		
Apports reportés à court terme	34 036	33 463
Apports à recevoir des donateurs	(6 986)	(6 730)
	27 050	26 733
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	68 306	52 492
En nature	-	78
	68 306	52 570
Montants constatés à titre de revenus	(55 310)	(52 253)
	12 996	317
Solde à la fin de l'exercice	40 046	27 050
Solde à la fin de l'exercice représenté par		
Apports reportés à court terme	44 498	34 036
Apports à recevoir des donateurs (note 5)	(4 452)	(6 986)
	40 046	27 050

Les apports à recevoir incluent 4 428 $ (6 984 $ en 2022) liés à des projets entrepris avec AMC.

Les apports reportés à court terme incluent 4 647 $ (5 840 $ en 2022) d'avances à des projets non dépensées au 30 juin 2023. Ce montant est inclus dans les avances sur projet à l'état de la situation financière.

(en milliers de dollars)

Des montants constatés à titre de revenus totalisant 55 310 $ (52 253 $ en 2022) sont répartis entre les apports canadiens et les apports d'organismes multinationaux des membres de CARE International.

Placements affectés

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 $ (230 $ en 2022) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 $ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est de 245 $ (249 $ en 2022) et comprend des obligations canadiennes. Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2023 varient entre 3,05 % et 4,62 % (entre 2,38 % et 3,05 % en 2022) et ces obligations viennent à échéance entre avril 2024 et mai 2025 (entre avril 2023 et janvier 2025 en 2022).

7 Immobilisations corporelles

			2023	2022
	Coût $	Amortissement cumulé $	Valeur nette $	Valeur nette $
Terrains	249		249	249
Bâtiments	4 289	2 026	2 263	2 376
Équipement de bureau	314	314	-	-
Matériel informatique	1 067	935	132	92
Logiciels	1 122	867	255	314
Améliorations locatives	101	65	36	52
	7 142	4 207	2 935	3 083

La dotation aux amortissements pour l'exercice s'est établie à 271 $ (231 $ en 2022).

8 Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le « régime ») est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenue de contribuer 5 % du salaire brut des salariés, et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 318 $ au cours de l'exercice (311 $ en 2022).

(en milliers de dollars)

9 Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagée à fournir des fonds à CEP Investment Trust pour certaines activités d'investissement, notamment les prêts à des entreprises de pays en développement. CARE Canada n'avait octroyé aucun prêt à CEP Investment Trust au 30 juin 2023 (2 $ en 2022).

CEP Investment Trust clôture son exercice à une date différente (le 31 décembre). Au 31 décembre 2022, l'actif de CEP Investment Trust était de 2 $ (200 $ en 2021), son passif de 8 $ (205 $ en 2021) et son déficit en capital de 6 $ (5 $ en 2021). Les revenus totaux de 2022 étaient de néant (néant en 2021) et les dépenses de 1,5 $ (1,5 $ en 2021).

10 Engagements et éventualités

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'incidence défavorable significative sur les états financiers.

Situation fiscale incertaine

Lorsque CARE Canada était responsable de la gestion du bureau outre-mer au Kenya (transférée à un autre membre CARE en 2021), deux situations fiscales ont émergé. La première situation concernant le refus de l'agence du revenu du Kenya (KRA) du statut d'exonération fiscale du personnel expatrié. Un jugement a été rendu en faveur de CARE Canada, mais la KRA a fait appel. CARE Canada négocie avec la KRA sur la deuxième situation fiscale relative à la conformité des rapports fiscaux. La portion de l'exposition relative à CARE Canada est estimée à 625 $ (625 $ en 2022) et est reflétée dans les présents états financiers et incluse dans les créditeurs et charges à payer).

(en milliers de dollars)

11 Dette à long terme

En 2020, CARE Canada a obtenu un financement d'un capital initial de 1 000 $. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, CARE Canada a remboursé intégralement le prêt et aucun solde n'était impayé à la fin de l'exercice.

	2023 $	2022 $
Emprunt remboursable en versements mensuels de capital de 12 $ plus intérêts, au taux préférentiel de la Banque Royale du Canada plus 2 %, emprunt échu en septembre 2022 et garanti par le terrain et le bâtiment situés au 9, chemin Gurdwara, Ottawa, Ontario	-	311
Moins : partie à court terme	-	144
	-	167

Une marge de crédit de 2 000 $ (2 000 $ en 2022) est mise à la disposition de CARE Canada et garantie par un terrain et un bâtiment situés au 9, chemin Gurdwara, à Ottawa, en Ontario (voir la note 15). Les avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Aux 30 juin 2023 et 2022, il n'y avait pas de solde impayé.

12 Contributions du gouvernement

Comme il est expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres donateurs sont assujettis à des restrictions quant à l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les situations, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux modalités convenues et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers qui résulteraient de ces audits, le cas échéant, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

(en milliers de dollars)

13 Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des avances sur projet, des apports à recevoir des donateurs, des créditeurs et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs échéances relativement rapprochées.

Se reporter à la note 6 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. CARE Canada est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses créditeurs et charges à payer. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comblent une part importante des besoins de liquidités de CARE Canada. CARE Canada dispose également d'une marge de crédit, comme indiqué à la note 11. Au 30 juin 2023, le montant total de la facilité était disponible.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. CARE Canada est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

CARE Canada exerce ses activités à l'échelle internationale, ce qui l'expose à des risques de marché importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque de change, mais s'appuie sur des pratiques prudentes de gestion de la trésorerie pour réduire au minimum son exposition au risque de change.

(en milliers de dollars)

Les montants libellés en monnaies étrangères sont les suivants :

	2023		2022	
	Actifs monétaires $	**Passifs monétaires $**	**Actifs monétaires $**	**Passifs monétaires $**
Dollars américains	12 452	14 630	5 624	8 724
Livres sterling	61	-	61	109
Euros	147	-	147	-
Shillings kenyans	53	63	-	-
Kwachas zambiens	190	79	-	-
	12 903	14 772	5 832	8 833

Les actifs monétaires incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les avances sur projet et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences défavorables des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada.

Les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée comme importante.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements affectés, des débiteurs, des avances sur projet et des apports à recevoir des donateurs.

La quasi-totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de CARE Canada est constituée de dépôts auprès de grandes institutions financières. Par conséquent, CARE Canada estime que le risque de non-exécution de ces instruments est minime.

(en milliers de dollars)

14 Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière (le « Code »). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 3 721 $ (2 910 $ en 2022). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

15 Événement postérieur à la date de clôture

Le 14 novembre 2023, CARE Canada a accepté une offre d'achat visant son terrain et son bâtiment situés au 9, chemin Gurdwara, à Ottawa, en Ontario, au prix de 3 275 $. La vente est subordonnée au respect des conditions de clôture usuelles et devrait être conclue avant la fin du prochain exercice. La marge de crédit étant garantie par ce terrain et cet immeuble, elle ne sera plus offerte après la transaction de vente.